

AQUASEAL® UV Plus

Description

AQUASEAL® UV PLUS est un additif pour vernis à eau qui protège le bois du jaunissement dû aux rayons UV de la lumière. AQUASEAL® UV PLUS convient avant tout à l'application sur les bois clairs.

Certificats/homologations



ATFA : remplies
NWFA : remplies
MFMA : remplies

Application

AQUASEAL® UV PLUS doit être mélangé à notre vernis à eau AQUASEAL® à un taux de 2 % maximum juste avant l'utilisation. Dans le cas des peintures à 2 composants, de préférence avant le durcisseur. Le vernis à eau AQUASEAL® est ensuite appliqué conformément aux instructions de la peinture correspondante.

Séchage

Le séchage du vernis à eau AQUASEAL® n'en est pas modifié

La consommation

Ajouter 2 % maximum d'AQUASEAL® UV PLUS aux vernis à eau AQUASEAL®

Stockage/Transport

Se conserve en général au moins 6 mois dans son emballage d'origine non entamé et transporté et stocké au frais, au sec et à l'abri du gel.

Remarque générale

Merci de lire les instructions d'utilisation de ce produit avec attention avant le traitement. Ce produit de Berger-Seidle doit être utilisé par des personnes spécialisées et qualifiées dans la pose des parquets auxquelles ces instructions s'adressent. Les travaux doivent être effectués conformément aux règles de l'art du métier, de l'état de l'art et des normes et des réglementations en vigueur du pays dans lequel le produit est utilisé. Les impératifs des normes DIN 18356 « Travaux de parquets de pavés de bois » et DIN 18365 « Travaux de revêtement de sol », les fiches techniques ainsi que les informations spécialisées de TKB, BEB, CTA et du BVVPF-Bundesverband Parkett & Fussbodentechnik doivent être observés et respectés. Le client doit être informé des instructions de nettoyage et d'entretien du produit. Tout emploi qui ne correspond pas au domaine d'utilisation défini par Berger-Seidle est considéré comme non conforme. L'utilisation non conforme ainsi que le non-respect des consignes des présentes instructions relèvent exclusivement de la responsabilité de l'utilisateur et excluent par conséquent toute responsabilité et toute obligation de garantie du fabricant. Les conditions-cadres d'utilisation correcte et professionnelle du produit sont à contrôler avant son emploi.

Renvoi

Les rubriques suivantes de notre collection de fiches techniques sont considérées comme étant des parties intégrantes de la présente fiche technique :

- Remarques générales relatives à l'utilisation des produits de vitrification des parquets
- Nettoyage et entretien des sols vitrifiés/huilés
- Marquage et consignes de sécurité (fiche de données de sécurité)

* Si le contenu de la fiche technique diffère de celui d'autres imprimés tels que les étiquettes, c'est toujours la fiche technique dans sa version la plus récente disponibles la page d'accueil qui s'applique. Les imprimés sont toujours adaptés lors de leurs réimpressions.